



Le financement des infrastructures dans un contexte d'incertitude

14 novembre 2022
14h/18h30

FORMAT MIXTE
Salle Raymond Aron, Université Paris Dauphine-PSL ou en ligne
sur Teams

La Commission Européenne estime que la transition énergétique va requérir tout au long de la décennie 2020 des investissements annuels de l'ordre de 370 milliards d'Euros (soit un peu plus de 2,5 points de PIB). Par ailleurs 70% de ces investissements devront être financés par le secteur privé ; c'est-à-dire par les usagers plutôt que les contribuables. De tels besoins vont engendrer une tension significative sur les capacités de financement de nos économies. A cela s'ajoutent des incertitudes et des tensions d'origines géopolitiques qui obligent à mener des réorganisations de nos systèmes économiques tout en pesant sur les capacités de financement.

Au-delà des efforts d'équipement considérables qui seront demandés aux ménages et à l'appareil productif, une partie significative des investissements nécessaires à la maîtrise du changement climatique concerne les infrastructures des secteurs régulés : en particulier l'énergie et les transports. La décarbonation implique de déployer de nouvelles capacités de production et de nouvelles infrastructures pour les utiliser au mieux. Il s'agit aussi d'améliorer le bilan carbone et la résilience de l'existant.

La conférence s'intéressera aux besoins de financement en la matière et aux outils qu'il faut envisager pour y répondre. Ils sont d'ordre financier, mais aussi réglementaire puisque l'objet de la régulation consiste précisément à mettre en place des cadres de rémunération des investissements à la fois protecteurs des investisseurs et garants de l'intérêt général.

Au cours des deux premières sessions, sera évoqué le contexte général dans lequel la question du financement de la décarbonation doit être envisagé. Un accent sera mis sur les enjeux spécifiques aux secteurs de l'énergie et des transports.

Dans la table ronde qui suivra, les parties prenantes de la régulation — régulateurs et opérateurs régulés — évoqueront la manière dont se posent pour eux les défis du financement des investissements liés à la transition écologique.

Quelques synthèses de conférences antérieures pour accompagner cette réflexion :



PROGRAMME

14h

/ Introduction

Eric Brousseau, Professeur d'économie et de management, Directeur scientifique, **Chaire Gouvernance et Régulation, Université Paris Dauphine | PSL**

14h05-15h15

/ Première Session - Financer la décarbonation : une perspective d'ensemble

- **Gaël Callonnec**, Économiste, Direction Exécutive Prospective et Recherche, **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)**

Les besoins de financement de la transition (4 scénarios)

- **Patrice Geoffron**, Professeur d'économie, **Université Paris Dauphine | PSL, LEDa**

Décarbonation : quelle valeur assurantielle cachée ?

15h15 - 15h30 Pause - Hall 2

15h30-16h40

/ Deuxième Session - Décarboner l'énergie et la mobilité

- **Juan José Montero Pascual**, Directeur pôle Transport, **Florence School of Regulation**

Which financial tools to fund the greening of infrastructures?

- **Catherine Galano**, Associate Director, bureau de Paris, **Cabinet Frontier Economics**

Barrières à la décarbonation et besoin d'intervention pour les dépasser

16h40 -16h55 Pause - Hall 2

16h55 -18h25

/ Table ronde : La régulation et les opérateurs au défi du financement de la transition énergétique

- **Christophe Boutin**, Délégué général, **Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA)**
- **Jordan Cartier**, Secrétaire général, **Autorité de Régulation des Transports (ART)**
- **Nicolas Deloge**, Directeur des réseaux d'électricité et de gaz naturel, **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)**
- **Alain Quinet**, Directeur général exécutif Stratégie et Affaires Corporate, **SNCF Réseau**
- **Blaise Rapior**, Directeur général adjoint, **VINCI Autoroutes**

18h25

/ Conclusion

18h30 Cocktail - Espace 7

Les partenaires de la Chaire Gouvernance et Régulation



Cour des comptes



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES



Chaire Gouvernance et Régulation - Fondation Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75016 Paris
<http://chairegovreg.fondation-dauphine.fr>